

Les assureurs réduisent les coûts de l'assurance des Canadiens : les sociétés membres du BAC offrent une aide substantielle aux consommateurs

Le 8 avril 2020 (TORONTO) – Afin d'aider les Canadiens à faire face à l'impact financier de la COVID-19, les sociétés membres du Bureau d'assurance du Canada (BAC) offrent des mesures d'aide importantes aux consommateurs. Aux consommateurs dont les habitudes de conduite ont considérablement changé, les sociétés membres du BAC offrent des réductions de primes d'assurance automobile qui tiennent compte de ce risque réduit. Le BAC prévoit que cela pourrait permettre aux consommateurs de réaliser des économies de 600 millions de dollars. Les réductions continueront pendant les 90 prochains jours. De plus, les assureurs sont venus en aide aux Canadiens et aux entreprises les plus durement touchés en acceptant leurs demandes de report de paiement des primes. Des milliers de Canadiens ont ainsi bénéficié d'un report de paiement de primes.

« Nous traversons une période extrêmement difficile et incertaine pour bon nombre de Canadiens et les assureurs veulent alléger une part du fardeau financier des personnes les plus vulnérables. Les assureurs savent que de nombreux conducteurs n'utilisent plus leur voiture aussi souvent, entre autres pour les trajets domicile-travail, ce qui pourrait se traduire par des économies » a déclaré Don Forgeron, président et chef de la direction, BAC.

Les clients d'assurance dont les habitudes de conduite ont grandement changé ou qui éprouvent des difficultés financières en raison de la pandémie devraient contacter leur représentant d'assurance. En ce qui a trait aux économies relatives aux primes d'assurance automobile, elles dépendront des habitudes de conduite de chacun.

Puisque les employés de nombreux assureurs travaillent à domicile en ce moment, les assureurs demandent à leurs clients d'être patients, car la prestation de service peut être mise à rude épreuve.

En plus d'ajuster les primes pour les conducteurs, les sociétés membres du BAC se sont engagées à adopter les mesures suivantes pour venir en aide aux Canadiens, lesquelles s'appliqueront pendant les 90 prochains jours :

- Explorer des options de paiement souples pour les consommateurs dont la situation est vulnérable ou qui éprouvent des difficultés financières en raison de la COVID-19;
- renoncer aux frais pour insuffisance de fonds qu'ils auraient imposés si des gens n'avaient pas suffisamment de fonds pour payer leurs primes; bien qu'ils restent responsables des frais que la banque peut leur imposer; et
- si des automobilistes utilisent temporairement leur voiture ou leur résidence à des fins différentes (par exemple, s'ils utilisent leur voiture pour se rendre au travail au lieu de prendre les transports en commun, ou s'ils travaillent à domicile), cela n'aura aucune incidence sur leur prime ni sur leur capacité de présenter une réclamation.



Les assureurs collaborent également avec les petites entreprises et les clients commerciaux pour les aider à gérer leurs coûts.

Les assureurs soutiennent les collectivités du pays et certains ont fait des dons importants pour aider ceux qui sont les plus touchés.

À propos du Bureau d'assurance du Canada

Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) est l'association sectorielle nationale représentant les sociétés privées d'assurance habitation, automobile et entreprise du Canada. Ses sociétés membres représentent 90 % du marché de l'assurance de dommages au Canada. Depuis plus de 50 ans, le BAC travaille avec les gouvernements de tout le pays pour veiller à ce que l'assurance habitation, automobile et entreprise soit à la portée de tous les Canadiens. Le BAC appuie la vision des consommateurs et des gouvernements, lesquels ont confiance en l'industrie de l'assurance de dommages et lui accordent leur soutien et leur estime. Il se fait le champion des enjeux importants et informe les consommateurs sur les façons de protéger leurs maisons, leurs véhicules et leurs biens.

Pour lire les communiqués de presse et obtenir plus d'information, visitez le Centre des médias du BAC à l'adresse www.ibc.ca. Suivez le BAC sur Twitter [@InsuranceBureau](https://twitter.com/InsuranceBureau) ou aimez-nous sur [Facebook](https://www.facebook.com/InsuranceBureau). Si vous avez des questions au sujet de l'assurance habitation, automobile et entreprise, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre d'information des consommateurs du BAC, au 1 844 227-5422.

-30-

Contact pour les médias :

Steve Kee

Directeur principal, Communications externes

416-841-5669

skee@ibc.ca